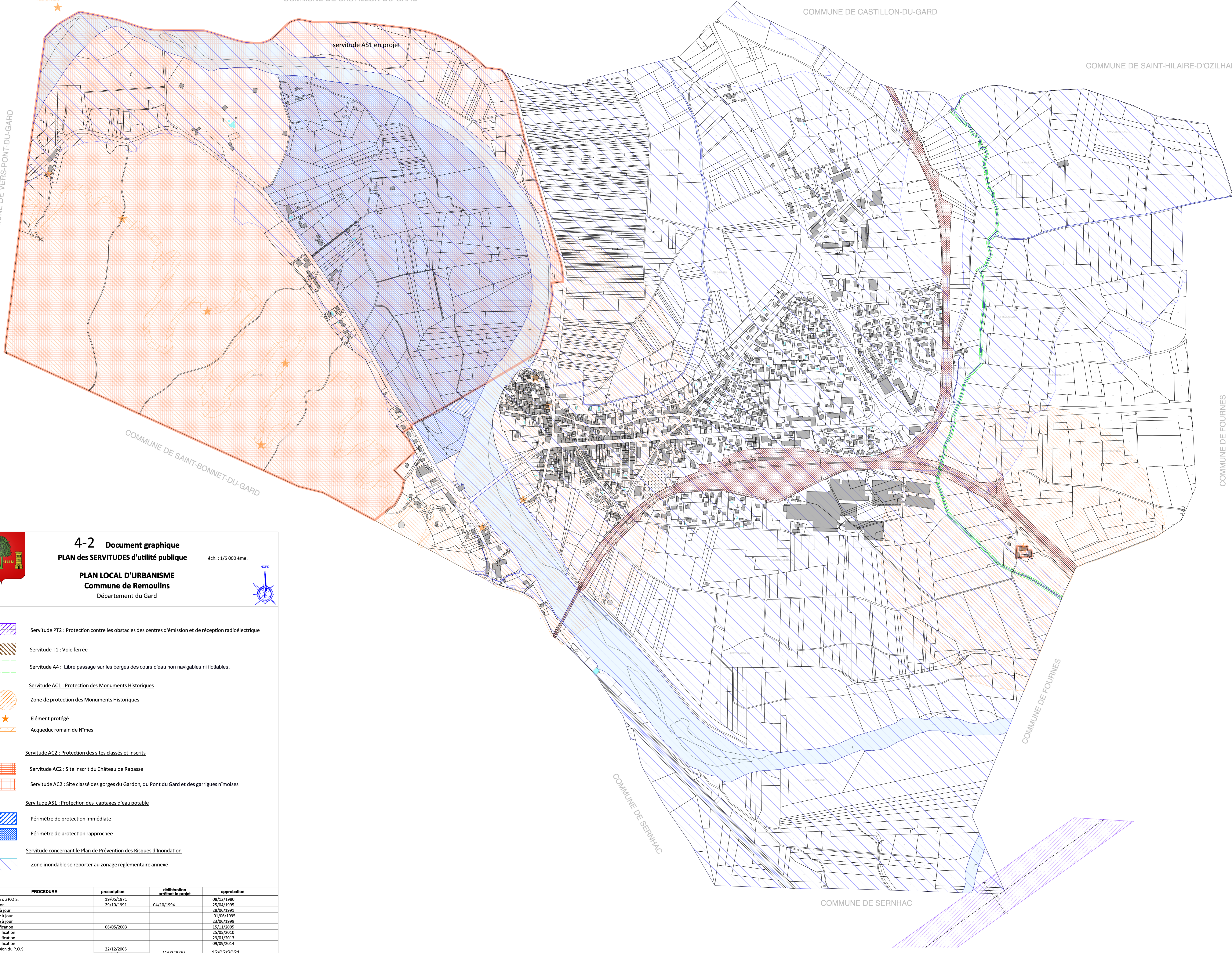


l'Estel sud

servitude AS1 en projet



4-2 Document graphique
PLAN des SERVITUDES d'utilité publique

éch. : 1/5 000 ème.

PLAN LOCAL D'URBANISME
Commune de Remoulins
Département du Gard



- Servitude PT2 : Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception radioélectrique
- Servitude T1 : Voie ferrée
- Servitude A4 : Libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables.
- Servitude AC1 : Protection des Monuments Historiques
- Zone de protection des Monuments Historiques
- Elément protégé
- Acqueduc romain de Nîmes
- Servitude AC2 : Protection des sites classés et inscrits
- Servitude AC2 : Site inscrit du Château de Rabasse
- Servitude AC2 : Site classé des gorges du Gardon, du Pont du Gard et des garrigues nîmoises
- Servitude AS1 : Protection des captages d'eau potable
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Servitude concernant le Plan de Prévention des Risques d'Inondation
- Zone inondable se reporter au zonage réglementaire annexé

PROCEDURE	prescription	délibération arrêtant le projet	approbation
Elaboration du P.O.S.	19/05/1971		08/12/1980
1 ère révision	29/10/1991	04/10/1994	25/04/1995
1 ère mise à jour			28/06/1991
2 ème mise à jour			01/06/1995
3 ème mise à jour			23/06/1999
1 ère modification	06/05/2003		15/11/2005
2 ème modification			25/05/2010
3 ème modification			29/01/2013
4 ème modification			09/09/2014
2 ème révision du P.O.S.	23/13/2005		
Elaboration du P.L.U.	23/06/2015	11/03/2020	12/02/2021